

par ce rapport que le district commis à mon inspection peut, comme tout autre, avoir sa part de mérite dans les progrès que l'éducation a faits en Cnnada depuis quelques années. D'un autre côté, les tableaux statistiques qui accompagnent ce rapport, accusent une augmentation assez considérable dans le nombre des enfants qui fréquentent les écoles. En 1859, le nombre d'enfants fréquentant les écoles dans les onze municipalités dont se composait alors mon district, était de 1777 ; maintenant, il a douzé municipalités et 2078 élèves, donnant une augmentation de 301 élèves pendant deux années.

A la même date, il n'y avait, dans tout mon district, que deux écoles supérieures, encore l'une d'elles n'avait-elle de supériorité sur les écoles élémentaires, que son seul titre d'école-modèle ; actuellement, j'en compte six, qui, par le bien qu'elles opèrent chacune dans leur localité, et leur habile direction, peuvent être classées parmi les meilleures institutions de ce genre.

Je remarque aussi, avec plaisir, plus d'empressement de la part des commissaires d'école à percevoir les cotisations, et, par conséquent, à payer les maîtres et maîtresses ; sur huit municipalités qui, en 1859, avaient des dettes passives considérables, il n'y en a plus qu'une qui soit endettée, et, grâce au louable empressement qu'ont montré les commissaires de cette municipalité à suivre mes avis, des mesures ont été prises pour acquitter cette dette.

Les branches d'instruction qui paraissent avoir le plus progressé, sont particulièrement la lecture et la grammaire.

Dans beaucoup d'écoles, on ne remarque plus, lorsqu'on fait lire les enfants, cette voix traînante, embarrassée et souvent nasillarde ; une voix naturelle a succédé à ce ton forcé et si choquant pour l'oreille ; les signes de la ponctuation sont aussi mieux observés. La grammaire n'est plus un livre qu'on faisait seulement apprendre par cœur : on s'efforce d'en expliquer les règles et de les faire comprendre ; l'analyse est plus pratiquée, et, dans les trois quarts des écoles, on trouve des élèves ayant déjà une bonne orthographe.

En somme, les choses semblent prendre un aspect plus riant, une tendance plus directe vers le progrès ; mais je ne me fais pas illusion, et je suis bien loin de croire que les progrès sont tels qu'il ne reste plus qu'à se croiser les bras et laisser faire.

Non. Il ne suffit pas à ceux qui ont pour mission de faire exécuter la loi d'éducation, de mettre partout cette loi en activité, d'établir le plus grand nombre d'écoles possible ; il leur reste à travailler encore et toujours au perfec-

tionnement de ce qui est fait ; car si nous ne rencontrons plus de ces partisans de l'ignorance qui criaient à la ruine du peuple par la *taxe* ; si les bons maîtres ne nous manquent plus, mille obstacles fâcheux entravent encore les progrès. Pour n'en citer que deux, je nommerai la négligence de plusieurs parents à fournir à leurs enfants les objets nécessaires, comme livres, papier, etc., et le peu de respect témoigné au maître par ces mêmes parents et, souvent, en présence de ses élèves.

De tels faits, que l'inspecteur, avec le peu de pouvoir discrétionnaire dont il est investi, ne peut que signaler, sont bien propres à décourager l'instituteur et lui faire mépriser sa profession.

Voulons-nous avoir des instituteurs qui remplissent leurs devoirs avec contentement ? entourons-les de tout le respect, de toute l'affection qu'ils méritent pour les services importants qu'ils rendent à la jeunesse du pays."

L'ÉGLISE.

La féodalité une fois bien constituée, peu à peu les relations se poétisèrent, et la chevalerie prit un caractère nouveau. L'église intervint, et s'empara de la chevalerie pour civiliser et moraliser la société. La religion joua un magnifique et sublime rôle à ces époques barbares, en faisant tourner au profit des saines idées de morale et de bons rapports des hommes entre eux, une force, une puissance qui, sans elle, n'eût été que purement guerrière et dévastatrice.

Quand le récipiendaire dans l'ordre de la chevalerie, baigné et revêtu de blanc, symbole de pureté, de rouge, symbole du sang qu'il devait verser pour son Dieu et son suzerain, de noir, symbole de la mort qu'il devait braver pour accomplir tous ses devoirs, avait jeûné pendant vingt-quatre heures et passé la nuit en prières dans l'église, il se confessait le lendemain, communiait, entendait la messe et un sermon sur les devoirs du chevalier ; il recevait, l'épée que le prêtre bénissait avant de la lui rendre ; ensuite les chevaliers et les dames lui mettaient les éperons, le haubert, la cuirasse, les brassards, les gantelets, et on lui ceignait l'épée qui était restée suspendue à son cou ; puis on lui donnait son écu. Il recevait alors l'accolade du seigneur, qui le frappait trois fois du plat de son épée sur l'épaule et lui disait : " Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, je te fais chevalier : sois *preux, hardi, loyal*."

Sur le casque du chevalier flottaient des couleurs aimées (que nous retrouverons plus tard sous le nom de *lambrequins*) ; sur la housse de son cheval et sur son petit bouclier, il